



FÉDÉRATION MUSICALE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

LIAISON04

journal d'infos des adhérents

Gratuit

Septembre 2013

INFO FEDE04

**DIMANCHE
9**

**FÉVRIER
2014**

**CONGRES
de la fédération**

Oraison

9h - 18h

**FÊTE
DÉPARTEMENTALE**

DIGNE LES BAINS

**DIMANCHE
15
JUN 2014**



C'EST LA RENTREE !!!
Je vous souhaite une bonne année
scolaire 2013 - 2014, .

**La fédération, l'UFM PACA et la
CMF Nationale, restent à votre
disposition, afin de vous aider à
mener à bien tous vos projets.**

Amitiés
Didier

UN NOUVEL ELAN POUR LA MUSIQUE DANS LA REGION PACA.



Quelle plus belle ambition pour le jeune, nouveau Président, **Didier RAYNAL**, de l'Union des Fédérations Musicales de la Région PACA, membre de la Confédération Musicale de France, que de dynamiser la MUSIQUE pour tous et partout dans cette si belle région ouverte à tous les courants musicaux, et si riche d'histoire musicale.

Didier Raynal succède à Monsieur **Paul Courtial**, qui a assuré, pendant 35 ans avec beaucoup d'énergie et de disponibilité, la Présidence de l'Union des Fédérations Musicales de la Région Paca : tous, lui rendent hommage pour le travail accompli à la tête de la Fédération.

La Fédération Régionale PACA, membre de la Confédération Musicale de France (qui regroupe 300 000 adhérents) compte aujourd'hui plus de 160 associations musicales .

Le parcours musical de Didier Raynal, son dynamisme, sa volonté de rendre vivante partout et pour tous depuis longtemps la Musique, au sens le plus noble, justifie sa nomination :

- Président de la Fédération Musicale des Alpes de Haute-Provence depuis 2012.
- Directeur Musical de l'Harmonie des Alpes de Haute-Provence.
- Directeur Musical de l'Harmonie de la ville de Forcalquier.
- Professeur à l'Ecole de Musique de Forcalquier (04) et de Crau (83).
- « Last but not least » ! Clarinettiste à la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

Tous les musiciens et les amateurs de musique ont encore dans le cœur et en mémoire, la magnifique journée organisée pour sa première Présidence de la Fédération Musicale du 04, à Sisteron où 17 associations musicales avaient enthousiasmé le public.

Didier Raynal, nouveau Président, s'est immédiatement fixé (personne n'en doutait !) des objectifs ambitieux ; il peut être certain d'entraîner l'adhésion de tous à son projet .

La Fédération Musicale Régionale PACA doit devenir le creuset musical d'échanges, de ressources, de propositions partagés pour devenir l'interlocuteur incontournable de la pratique amateur musicale dans notre Région.

Didier Raynal, dans ce cadre, s'est fixé, comme prioritaires :

- la création de l'ORCHESTRE ECOLE REGIONAL D'HARMONIE, réservé aux élèves de fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle.

- la création de l'ORCHESTRE REGIONAL à PLECTRE, réservé aux élèves de fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle.

- une réflexion active pour le développement de la musique en partenariat avec les écoles primaires, les écoles de musique, les différents ensembles instrumentaux locaux, en liaison avec la réorganisation du temps scolaire dans les écoles primaires à compter de la rentrée scolaire 2013.

Ces actions sont indissociables, dans les différentes associations et écoles, de cycles de formation, compléments nécessaires à la revitalisation de la musique en région PACA:

- Préparation au Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales,
- Formations à l'encadrement des Associations,
- Préparation des élèves de 3 EME cycle aux concours d'Excellence de la CMF
- Organisation de Concours Nationaux pour Harmonies, Chorales, Orchestres Symphoniques, hauts lieux de rencontres et d'émulation devant des jurys.

La MUSIQUE, dans la Région PACA, entre dans une nouvelle ère, dynamique, ouverte à tous, portée par son nouveau Président Didier Raynal.

Article de M. Alain Nivelet

Contact:

**Confédération Musicale de France
Union des Fédérations Musicales**

de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège social: 19 rue Estelle 13001 Marseille

Adresse de gestion :

18 route des Maures 83660 Carnoules

Didier RAYNAL (06 85 81 80 04)

cmf.paca@orange.fr

Le Bureau de L'UFM PACA

PRESIDENT D'HONNEUR :

Paul COURTIAL

PRESIDENT :

Didier RAYNAL

PREMIER PRESIDENT ADJOINT :

Yves DOUSTE

VICE PRESIDENTS :

**Régine ROUSSE (04), Patrick-Jean DUMONT (05),
Georget DAUMAS (06), Henri BOUTEILLE (13),
Léandre GRAU (84)**

TRESORIERE :

Nathalie RAYNAL

SECRETAIRE :

Annick DOUSTE

DES NOUVELLES DE L'ATELIER BLUES/JAZZ DE PIERREVERT.

Après deux saisons musicales 2012 et 2013, l'Atelier Blues de Pierrevert est en train d'atteindre sa « vitesse de croisière ». Sous la houlette sympathique de Raphaël IMBERT ou de Thomas WEIRICH, les répétitions se sont succédées toute l'année avec, régulièrement, une dizaine de musiciens amateurs. L'Atelier est sorti de sa salle au dessus du « Bacchus » pour animer la fête de la musique de Pierrevert et le Jazz Agricole Day à Puimichel. Son répertoire « bluesy-jazzy » de Tracy Chapman à Duke Ellington en passant par Django Reinhardt ou Théolonius Monk est propre à mettre en avant les différentes sonorités des instruments utilisés. D'autre part, l'Atelier a mis en place dans le cadre d'Activacances une semaine d'initiation à la guitare (animée par Thomas WEIRICH) où 8 jeunes pierreverdants se sont fait plaisir. Si vous aimez le blues et le jazz, rendez-vous au Forum des associations le 15 septembre prochain pour une audition de l'Atelier dans la rue »

Contacts

Denis Tréboz : 09 50 72 55 40 Daniel Dohin : 06 82 01 50 64

atelierblues.pv@free.fr

Harmonie Départementale

Reprise des répétitions, **dimanche 22 septembre** de 9h à 12h à l'école des Plantiers (Manosque)

Programme VERDI (Harmonie et Choeur)

Contact: Régine Rousse Présidente 04 92 87 72 46



Dimanche 8 Septembre

Journée de la fédération des Bouches du Rhône lors des flâneries au Miroir

Participation des harmonies

d'ORAISON et de Sainte TULLE

Concert à 15h

50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MUSIQUE DES SAPEURS POMPIERS DE BRIGNOLES



Festival de Musiques

Samedi 21 septembre

Harmonie de La Crau

Harmonie de Sisteron

Harmonie de Forcalquier

Concerts:

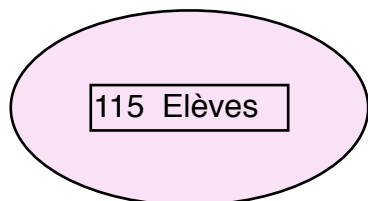
16h : Place du Carami à Brignoles

20h30: Jardin théâtre de Le Val

Exemples de Cotisations

La structure adhérente est une école de musique

Ecole de Musique



Calcul de la cotisation

Partie fixe			65€
Partie variable élèves	115	0€25	28,75€
Totaux	115		93€75

La structure adhérente est une société de pratique (harmonie, chorale...) de 35 musiciens.

Harmonie/ Chorale...

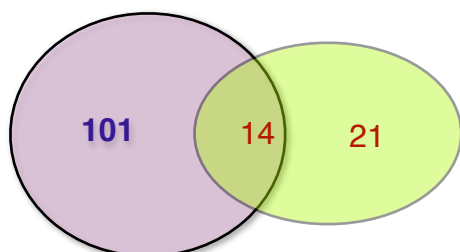


Calcul de la cotisation

Partie fixe			65€
Partie variable musiciens	35	1€35	47,25€
Totaux	35		112€25

La structure adhérente comporte deux sections, une école de musique de 115 élèves et une société de pratique de 35 musiciens dont 14 sont élèves dans l'école de musique de la structure.

Structure Adhérente



Calcul de la cotisation

Partie fixe			65€
Partie variable élèves	115	0€25	28,75€
Partie variable musiciens	21	1€35	28,35€
Totaux	136		122,10€

Cotisation Fédération Musicale des Alpes de Haute-Provence 25€

Cotisation UFM PACA (Fédération Régionale) 5€

Pour tout renseignement contacter le président de la FM04 au 06 85 81 80 04.

Article 2 du règlement intérieur de la CMF

La cotisation annuelle sera recouvrée auprès des adhérents dans le courant du 4ème trimestre de l'année civile pour l'année budgétaire qui suit et qui s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre. Le paiement de la cotisation annuelle par l'adhérent se fait obligatoirement par l'intermédiaire des fédérations, reconnues par la CMF, auxquelles il appartient. Le montant de la cotisation, exigible au 1er janvier, devra être réglé à la CMF au plus tard avant le 1er mars de l'année budgétaire. Le règlement des cotisations devra être accompagné de tous les renseignements administratifs demandés par la CMF.



Concours international de chœurs d'enfants

Sous le patronage de la CMF, des Pueri Cantores et de la Société Française des Chefs de chœurs, ce

concours s'adresse aux sections écoles-collèges, petits chanteurs et manécanteries. Il aura lieu à Paris/Ville d'Avray les 22 et 23 mars 2014. Les éliminatoires se dérouleront le samedi 22 mars et la finale le dimanche 23 en concert public. Au programme : Fauré, Bonis, Debussy, Calmel, Petit... Le jury sera composé de Catherine Lobet, Francis Bardot, Jean Henric et Jean-Louis Petit. Les inscriptions sont ouvertes.

Concours européen de jeunes solistes

Sous le patronage de l'Union Européenne des Concours pour la Jeunesse (EMCY), le 30e Concours Luxembourgeois pour jeunes solistes, organisé par l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA), se tiendra dimanche 10 novembre 2013 au Conservatoire de Musique de la Ville de Luxembourg. Ce concours sera consacré cette année à la flûte traversière, la trompette et la musique de chambre (cuivres). Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux jeunes musiciens déjà formés mais tous les candidats doivent avoir moins de 27 ans. Date limite des inscriptions le 11 octobre !

Enquête sur le journal de la CMF

Afin de connaître votre avis sur cette publication, nous vous invitons à compléter le questionnaire sur:

www.cmf-musique.org / journal CMF / Enquête en cours.

Les membres du Bureau de la CMF



Jean Jacques BRODBECK,
Président

Robert COMBAZ, 1er Vice Président
Daniel BART, Vice Président
Philippe RIO, Vice Président
Christophe MORIZOT, Trésorier

Maurice LLURDA, Trésorier adjoint
Serge HILAR, Secrétaire général
Françoise HARBULOT, Secrétaire général adjoint

La CMF regroupe 24 fédérations musicales régionales. Le Conseil d'administration est constitué d'un représentant élu de chaque fédération.

Fédé04

<http://fedemusicaled04.openassos.fr>

<http://fedemusicaled04.free>

contact: fedemusicaled04@free.fr

06 85 81 80 04

raynal.didier@orange.fr (président FM04)

40 Bd la chêneraie

04300 Forcalquier

Directeur artistique et Rédaction
Didier Raynal

Secrétaires de rédaction
Andrée et Bruno Proverbio

Notre Partenaire

